

## Communiqué de presse - Conseil communal 26/09/2022

### Violences dans le couple : création d'un Dispositif interdisciplinaire liégeois

Lorsqu'une situation de violences conjugales ou familiales est décelée (dépôt de plainte de la victime, constat de police, intervention d'un service d'aide,...), la réponse à apporter doit être rapide, multiple parfois, aussi diverse que de situations rencontrées.

Partant de ce constat, les acteurs liégeois concernés : les Parquets général et du Procureur du Roi, la Zone de Police, le Plan de Prévention de la Ville de Liège, le Pôle de ressources en violences conjugales, la Province de Liège, le CPAS, les Maisons de Justice, le CVFE (Collectif contre les violences familiales et l'Exclusion), l'ASBL Praxis, l'ASJ (Aide sociale aux Justiciables), le CPVS (Centre de prise en charge des violences sexuelles) et l'UMPS (Urgence psychomédicosociale), se réunissent depuis plus d'un an avec l'objectif de constituer un dispositif coordonné et concerté.

Ce dispositif est destiné à soutenir un-e professionnel-le qui se sent en difficulté par rapport à une situation de violence dans le couple qu'il-elle juge critique. Un diagnostic de la criticité de la situation sera alors réalisé sur base de l'outil EVIVICO.

#### Evaluer la criticité d'une situation

Cet outil, EVIVICO, créé par une chercheuse de l'ULiège et les services partenaires, prend en compte le contexte global, le contexte de violences, la situation autour de la victime, de l'auteur et des enfants ainsi que les écarts d'intention entre les attentes de la victime et celles de l'auteur. 4 niveaux de criticité ont été déterminés, de modérée à élevée, pour faciliter les décisions des professionnel-le-s.

Si la situation est évaluée non critique, elle est réorientée vers le réseau normal d'aide et de suivi. Si elle est jugée critique, il existe alors deux cas de figure :

**Critique niveau 1** : avec l'accord du bénéficiaire, une cellule interdisciplinaire des secteurs psychomédicosociaux est saisie pour établir un plan d'actions spécifique permettant de prendre en charge la situation globale et protéger et soutenir la personne victime.

**Critique niveau 2** : Risque majeur d'atteinte à l'intégrité physique et/ou psychique des personnes concernées, le Parquet est saisi. La cellule fonctionne en concertation de cas (art.458ter Code pénal) Dans tous les cas, le suivi des personnes sera assuré jusqu'à ce que la situation sorte du seuil critique.

**Ce projet pilote sera proposé aux intervenants des communes de Liège et Herstal à partir d'avril 2023. A terme, la volonté est que ce type de dispositif puisse être développé dans les autres villes et provinces de Wallonie.**

Dans cette perspective, dès que le projet sera opérationnel, une communication sera faite vers les 24 communes de l'arrondissement.

Le Collège propose au Conseil communal d'adopter le texte de la convention établie avec le Ministère de l'Intérieur pour réaliser le site internet et les outils de communication visant à faire connaître ce projet. Ce dossier fait également l'objet d'autres accords de soutien qui sont en cours de réalisation.

## Les activités du projet Bulle de répit reprennent !

---

Depuis son lancement il y a un an, le projet *Bulle de répit* a pour objectif d'offrir un espace **d'accueil et d'accompagnement** pour les **familles monoparentales**. Les parents peuvent y partager leurs expériences, participer à des animations avec leur(s) enfant(s) ou simplement y trouver une écoute attentive. Une belle occasion de sortir du quotidien !

Le projet a été initié par l'Echevinat des Solidarités et est mis en place par le Département des Services sociaux et l'asbl Animation et Créativité. *Bulle de répit* se veut être une des réponses apportées par la Ville de Liège aux besoins exprimés par les familles monoparentales liégeoises durement touchées par les confinements et désormais, la crise énergétique.

A partir du **20 octobre**, les activités collectives reprennent et se dérouleront chaque semaine hors vacances scolaires :

- Le jeudi de 17h à 19h : **Les Parents papotent... les enfants découvrent**  
Rencontre entre parents, un moment de partage autour d'activités telles que de la relaxation, la découverte d'outils de gestion des émotions, diminution du stress...  
Pendant ce moment « entre parents », les enfants sont pris en charge par les animateurs de l'ASBL Animation et Créativité spécialisés en Arts Plastique.
- Le samedi de 14h à 16h : **Animation parents-enfants**  
Un temps de partage avec son enfant lors d'activités récréatives.

Toutes ces activités se déroulent rue **Paul Devaux, 3 – 4000, Liège** et sont entièrement **gratuites**. Une **inscription** est cependant **indispensable** par téléphone 04/258.38.38 ou via l'adresse [bullederepit@liege.be](mailto:bullederepit@liege.be).

Comme pendant cet été, des animations « Gardons le contact » auront également lieu durant les prochains congés scolaires.

*Un accompagnement social individuel est également possible sur RDV en téléphonant au 04/2218420.*